RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00514
Numéro SIREN : 015 450 752
Nom ou dénomination : ABBOTT PRODUCTS DISTRIBUTION SAS

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2015 sous le numéro de dépôt 26003

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
06 AOUT 2015
DEPOT N° 26003

ABBOTT PRODUCTS DISTRIBUTION SAS
Société par actions simplifiée au capital de 11.498.502,56 €
Siège social : 42 rue Rouget de Lisle - 92150 Suresnes
015 450 752 R.C.S. NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 21 JUILLET 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le 21 juillet,

La société Vivalsol, société en nom collectif, ayant son siège social situé 42 rue Rouget de Lisle - 92150 Suresnes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 433 551 082, représentée par ABBOTT HEALTHCARE BV, elle-même représentée par Madame Michaela Vrouwenvelder, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes, agissant en qualité d'associé unique (ci-après l'"Associé Unique") de la société Abbott Products Distribution SAS (la "Société"), a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président ;
- Nomination d'un nouveau Président, fixation de ses pouvoirs et rémunération ; et
- Pouvoirs pour formalités.

après avoir noté que le commissaire aux comptes de la Société, le cabinet Ernst & Young Audit, a été informé des présentes décisions,

après avoir exposé que l'ensemble des documents nécessaires à sa décision ont été préparés et lui ont été adressés dans les délais légaux et statutaires, et avoir pris connaissance des documents suivants :

- la lettre de démission de Marc Berendes de son mandat de Président,
- la lettre d'acceptation de ses fonctions de Président par Laurent Amiel,
- le texte des décisions proposées,
- les statuts de la Société à jour,

l'Associé Unique a adopté les décisions concernant les questions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Marc Berendes de ses fonctions de Président à compter du 21 juillet 2015 et le remercie de sa collaboration durant l'exercice de son mandat.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède et conformément à l'article 15 des statuts, l'Associé Unique nomme par les présentes en qualité de Président, à compter du 21 juillet 2015 et jusqu'au décisions de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2020 (date d'expiration du mandat de son prédécesseur) ou jusqu'à sa mort, démission ou révocation si elle intervenait antérieurement :

M. Laurent Amiel
Nationalité française
Adresse: 95 Boulevard Bineau, 92200 Neuilly-sur-Seine, France

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°26003 en date du 06/08/2015

L'Associé Unique rappelle que Laurent Amiel disposera des pouvoirs les plus étendus, conformément à la loi et aux statuts de la Société, pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

L'Associé Unique décide que Laurent Amiel qui n'est pas lié à la Société par un contrat de travail, ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président. Toutefois, il pourra prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement engagés pour le compte de la Société.

Laurent Amiel a déclaré par avance accepter sa nomination en qualité de Président et ne pas tomber sous le coup des incapacités, interdictions ou déchéances prévues par la loi.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par l'Associé Unique.

Vivalsol SNC
Associé Unique
représentée par ABBOTT HEALTHCARE BV
elle-même représentée par Mme Michaela Vrouwenvelder